

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

# Plu*i*

Boucle  
Nord de Seine

Dessinons ensemble  
notre territoire

## Le guide de la concertation du PLUi

Mai 2022



Argenteuil | Asnières-sur-Seine | Bois-Colombes

Clichy-la-Garenne | Colombes | Gennevilliers | Villeneuve-la-Garenne

Pour plus d'information : [www.bouclenorddeseine.fr/plui](http://www.bouclenorddeseine.fr/plui)

# Dessignons ensemble notre territoire!

Boucle Nord de Seine est un Territoire jeune qui a été créé par la loi en 2016, il n'est donc pas encore très connu. Mais c'est un territoire plein de ressources, de qualités et de complémentarités. Plus de 450 000 habitants résident dans nos sept communes : Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Plus de 41 000 entreprises sont implantées sur ce territoire, qui représentent près de 184 000 emplois.

Les communes qui le composent réalisent conjointement avec le territoire de nombreux projets qualitatifs et ambitieux en matière d'aménagement urbain, d'habitat, de développement économique ou encore dans le domaine de l'environnement.

**Nous souhaitons renforcer cette dynamique en mettant à profit l'élaboration du PLUi pour traduire cette ambition territoriale pour les années à venir.**

Notre futur PLUi constituera un document stratégique qui traduira nos ambitions pour le devenir du territoire, à l'horizon des quinze prochaines années, au regard des grands enjeux environnementaux et sociétaux.

Il permettra notamment de décliner le Plan Climat Air Énergie Territorial en cours de finalisation pour intégrer des objectifs ambitieux en matière d'écologie urbaine. Le PLUi devra aussi permettre la mise en œuvre des projets structurants du territoire et des villes et surtout de conforter ou valoriser la qualité de votre cadre de vie au quotidien.

**Nous souhaitons travailler avec vous sur toutes les thématiques qui composent la ville**, pour faciliter vos mobilités, conforter les équipements, réintroduire la nature en ville, améliorer votre habitat, favoriser la qualité des constructions et des espaces publics et contribuer au développement des activités économiques.

Nous ne partons pas de rien, nos villes ont une histoire, un patrimoine, des commerces, des jardins, des espaces publics, ... nous avons aussi la Seine qui borde six de nos communes!

Dit autrement, le territoire de demain existe déjà en grande partie. Comment l'adapter? Comment l'améliorer? Comment renforcer ses qualités? Comment prendre en compte ses limites? Voilà quelques questions auxquelles nous allons devoir répondre ensemble.

Nous souhaitons donc que notre PLUi soit **le fruit d'une mobilisation collective**, associant à la fois les acteurs locaux, les partenaires institutionnels, les associations, les habitants et les salariés qui vivent notre territoire au quotidien.

**C'est ensemble que nous construisons le territoire de demain, attractif, résilient, équilibré et qualitatif.**

**André Mancipoz**, *Président de Boucle Nord de Seine*

**Patrice Leclerc**, *Maire de Gennevilliers, Vice-Président de Boucle Nord de Seine en charge de la stratégie et de la planification urbaine et de l'agriculture urbaine*



# La concertation à chaque étape de l'élaboration du PLUi

Bien plus qu'un simple document administratif, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vise à dessiner le futur visage du territoire et à co-construire un véritable projet de territoire avec l'ensemble des acteurs concernés et des habitants.

La concertation vise à :

- ▶ Promouvoir la participation des citoyens au projet du territoire par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes, l'échange et le débat,
- ▶ Améliorer le contenu du PLUi et faciliter sa mise en œuvre en associant dès le démarrage l'ensemble des acteurs et habitants se sentant concernés,
- ▶ Créer entre les élus, les techniciens et les habitants un code commun d'échange pour l'élaboration du PLUi.

**La concertation s'organise à plusieurs étapes de l'élaboration du PLUi.**

**En tant qu'habitant ou usager du territoire, vous êtes invités à participer au diagnostic, au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et à l'écriture des futures règles.**

**Avril 2021**

Prescription élaboration du PLUi

**Printemps 2023**

Débat sur les orientations du PADD

**Début 2024**

Bilan de la concertation  
Arrêt du projet

**Début 2025**

Approbation du PLU



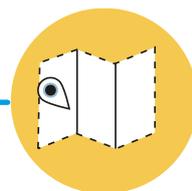
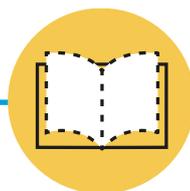
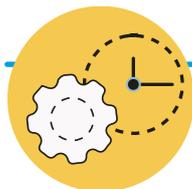
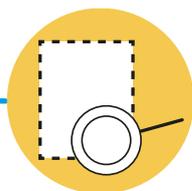
**Lancement de la démarche**  
Informez de l'élaboration du PLUi et de ses incidences

**Diagnostic et enjeux**  
Partagez votre expérience en tant qu'habitants et usagers et donnez votre avis pour la ville de demain

**PADD**  
Contribuez à la définition du projet du territoire pour les années à venir

**Cadrage réglementaire**  
Participez à l'écriture des règles et comprenez comment le règlement s'appliquera dans votre vie de tous les jours

**Consultations et enquête publique**  
Donnez votre avis sur le projet arrêté dans le cadre de l'enquête publique



# Une démarche partagée et collaborative

Le présent guide de la concertation est le socle d'un processus de participation vertueux. Ce sera notre document de référence, il doit permettre de **créer une culture commune du dialogue**.

Toute personne, en participant aux actions de concertation, s'engage à respecter les principes de ce guide dans **un esprit d'ouverture, d'écoute et de bienveillance**.

Il s'agit ici de fixer les règles du jeu pour une démarche de participation citoyenne intégrée à l'élaboration du PLUi. La concertation répond à un cadre juridique mais c'est avant tout une méthode d'élaboration et de conduite de projet.

Le PLUi permettra la mise en œuvre des projets de tous les jours, mais c'est aussi le document cadre qui doit assurer une évolution qualitative du territoire et du cadre de vie à long terme dans le respect de l'intérêt général.

## Créer entre les partenaires et les acteurs les éléments d'un code commun d'échange



### Des élus référents

Vision pour l'avenir

Le PLUi est un temps de réflexion important pour les élus qui devront se positionner pour faire des choix stratégiques pour le territoire.



### Des habitants

Experts du territoire

Les citoyens s'approprient les réflexions et font part de leur expertise d'usage, de leurs besoins et aspirations.



### Des techniciens

Animation de la démarche

Les rédacteurs du PLUi doivent promouvoir la participation des citoyens aux projets du territoire par l'information la plus complète, l'écoute de leur attente, l'échange et le débat.

## Tous concernés: une participation libre et inclusive

La démarche de concertation s'adresse à tous ceux qui font vivre le territoire :

- ▮ Habitants, familles, couples, personnes seules, enfants, adolescents, jeunes, adultes, personnes âgées...
- ▮ Les personnes qui travaillent sur le territoire (salariés, employés, ...)
- ▮ Les conseils de quartiers,
- ▮ Les associations,
- ▮ Les entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, professions libérales qui exercent sur le territoire,
- ▮ Les personnes de passage, les usagers et visiteurs.



# Les outils pour échanger sur la ville de demain

Toutes les thématiques de la ville, qui sont votre quotidien, seront portées au débat tout au long de l'élaboration du PLUi. Nous réfléchissons ensemble pour les articuler et produire des lieux de vie de qualité.

Habitat



Commerces



Santé



Patrimoine



Climat



Continuité écologique



Mobilités



Risques



Activités



Environnement



Agriculture



Équipement



## S'informer et contribuer

- ▶ Le site internet du PLUi : [www.bouclenorddeseine.fr/plui](http://www.bouclenorddeseine.fr/plui)
- ▶ Les magazines communaux et les sites internet des villes
- ▶ Les lettres d'information du PLUi
- ▶ Les réunions publiques
- ▶ Des registres en mairie et à l'EPT
- ▶ Un formulaire de contact : <https://www.bouclenorddeseine.fr/formulaire-plui/>
- ▶ Des courriers à l'attention de Monsieur le Président
- ▶ Des mails à adresser [plui@bouclenorddeseine.fr](mailto:plui@bouclenorddeseine.fr)
- ▶ Des stands PLUi dans chaque ville

## Participer pour construire ensemble

- ▶ Des réunions des acteurs-relais du territoire
- ▶ Des balades urbaines
- ▶ Des ateliers thématiques ou de réflexion

## Donner votre vision du territoire

- ▶ Un concours photo sur la perception du territoire
- ▶ Un concours dessin jeune public « Demain ma ville »
- ▶ Un questionnaire en ligne « Dessinons le visage du territoire » : <https://bit.ly/3K4a5WQ>

**Différentes manières et occasions de participer à la concertation seront proposées tout au long de la démarche.**

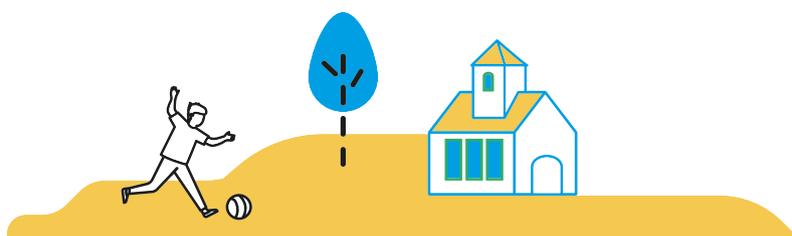
# La charte de la concertation : les principes d'un dialogue partagé

La charte vise à établir un cadre au processus d'élaboration du PLUi entre les élus, les techniciens, les acteurs et les habitants du territoire. Elle repose sur plusieurs facteurs de réussite :

---

**TRANSPARENCE DE L'INFORMATION**  
**VULGARISATION ÉCOUTE**  
**TRAÇABILITÉ SENSIBILISATION**  
**CAPITALISATION PRENDRE EN COMPTE**  
**LES POINTS DE VUE INTÉRÊT GÉNÉRAL**  
**MISE EN DÉBAT INFORMATION**  
**RESPECT DES PERSONNES**  
**AMÉLIORATION CONTINUE**

---



**La présente charte a pour ambition de définir les objectifs de la concertation, d'en fixer les principes, d'en partager les engagements.** Elle pose les règles qui permettent de garantir la clarté que requiert un dialogue sincère entre les habitants, les communes et Boucle Nord de Seine dans l'élaboration du PLUi. Le PLUi est le fruit d'une démarche partagée et collaborative entre Boucle Nord de Seine et ses communes membres auxquelles sont associés les partenaires institutionnels, les acteurs et les habitants. Boucle Nord de Seine et les communes s'engagent à mettre en œuvre l'ensemble des moyens disponibles pour **informer et impliquer les habitants dans cette démarche.** La mobilisation citoyenne dans les dispositifs participatifs permettra d'enrichir la réflexion et le travail d'élaboration du PLUi. Les communes sont les interlocutrices privilégiées des citoyens et jouent un rôle clé dans leur mobilisation.

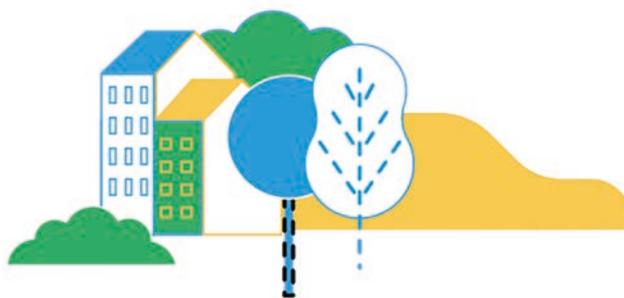
# Nos engagements

L'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine en étroite collaboration avec les communes membres s'engage à :

- ▶ **Faciliter la compréhension du projet** par le plus grand nombre, dans une démarche pédagogique, permettant de faire comprendre ce qu'apporte le PLUi pour l'aménagement du territoire au quotidien
- ▶ **Tenir informés** les habitants et les usagers de Boucle Nord de Seine de l'avancée du projet
- ▶ **Favoriser la mobilisation et la participation** de l'ensemble des habitants des 7 communes du territoire afin d'aboutir à un projet partagé par l'ensemble des acteurs du territoire
- ▶ **Valoriser le projet du territoire** et la démarche de concertation avec une communication adaptée et un dispositif participatif impliquant
- ▶ **Partager les contributions** au fur et à mesure de la démarche et témoigner des échanges et sujets abordés dans le cadre des rencontres avec les habitants du territoire de Boucle Nord de Seine
- ▶ **Rendre compte** des éléments issus de la concertation qui auront été pris en compte dans l'élaboration du projet et la manière dont ils l'auront alimenté
- ▶ S'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue**



Crédits © Ville d'Argenteuil



**Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine**

1 bis rue de la Paix - 92230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeseine.fr

[www.bouclenorddeseine.fr/plui](http://www.bouclenorddeseine.fr/plui)

